

RÉHABILITATION
DES SITES DE PONTE
DES TORTUES MARINES

Fiche Action revégétalisation des sites de pontes des tortues marines

Collaboration Région Réunion - CEDTM – Association Emplois Verts

CEDTM = Centre d'étude et de Découverte des Tortues Marines

Rappel du contexte :

La Réunion dispose d'un linéaire côtier de 206 km faisant l'interface entre les écosystèmes marin et côtier et présentant une multitude d'habitats. En raison des aménagements littoraux et de la sur-fréquentation, les activités humaines ont entraîné la quasi-disparition de la végétation indigène du littoral réunionnais.

Une opération pilote de réhabilitation des plages de ponte, conduite par Kélonia en 1999, a été suivie par un « retour » des femelles en ponte sur les plages réhabilitées 5 ans plus tard, puis de manière plus régulière les années suivantes, alors qu'aucune trace n'avait été observée depuis plus 50 ans sur ces plages. Une dizaine d'hectares supplémentaires ont par la suite été restaurés par l'ONF à l'Étang Salé entre 2010 et 2013, ainsi qu'en 2015 jusqu'à 2018.

Dans la continuité, le projet VELOUTIER (Valorisation des Espaces Littoraux de l'Ouest réunionnais pour la ponte des Tortues marines : Impliquer, Éduquer, Réhabiliter), porté par le CEDTM, est financé par l'Union Européenne, l'État Français et la Région Réunion dans le cadre du programme opérationnel FEDER sur 24 mois (2020-2022).

Ce projet Veloutier consolide et complète les actions mises en œuvre dans le cadre la Mesure de Compensation Marine n°3 afin de rétablir et de maintenir le bon état écologique des habitats de pontes avérés ou potentiels pour les tortues marines.

L'action se concentrait sur diverses thématiques majeures de la qualité écologique de l'habitat de ponte des tortues marines : la végétation littorale, la pollution plastique, la pollution lumineuse et l'érosion des plages. Les actions menées visent l'amélioration des connaissances, la conservation d'espèces végétales et animales endémiques et indigènes de La Réunion, la réhabilitation et la préservation des milieux littoraux, la sensibilisation des professionnels et du grand public.

En parallèle, depuis 2017, une association porteuse d'emplois verts intervient sur la re végétalisation de 2 sites de pontes. Il s'agit de deux plages de l'ouest réunionnais : la plage de Cap Champagne (Saint-Paul) et la plage de Cimetière Saint-Leu (Saint-Leu).

Aussi de juin 2017 à juin 2022, un partenariat annualisé est engagé avec une association porteuse d'Emplois Verts afin d'entretenir une partie des sites du programme de réhabilitation des plages de ponte de tortues marines (Cap Champagne et Cimetière Saint Leu).

L'association porteuse d'emplois verts bénéficie des financements de la collectivité régionale, fonds propres relatif au dispositif Emplois-Verts pour constituer ses équipes chaque année, composées pour le chantier de réhabilitation des plages de contrats PEC + un encadrant (à raison de 21 heures de travail hebdomadaires pour les agents PEC et à temps complet pour l'encadrant technique sur une durée de chantier de 11 mois maximum).

Deux types d'interventions sont assurées par les agents Emplois Verts : des missions de travaux (installation du dispositif d'arrosage, lutte contre les EEE, etc....) et des missions d'entretiens et de surveillance (arrosage des plants, entretien du site contre les repousses des prosopis et nettoyage du site au besoin).

RÉHABILITATIONS DES SITES DE PONTE DES TORTUES MARINES

La fréquence de passage, la durée de travail ainsi que le nombre d'agents mobilisés varient en fonction des besoins et de la saison. De manière générale, ils interviennent à raison de deux passages par semaine sur chaque site.

En complément des travaux d'entretien de l'Association sur le site de Cap Champagne, l'entrée Sud profite d'un appui par les agents de TAMARUN sur des actions de ramassage de déchets.

Bilan des actions réalisées par les agents Emplois Verts depuis 2017 sur les deux sites pilotes (Cap Champagne et Cimetière Saint-Leu) :

❖ Travaux d'entretien du site :

- Lutte manuelle contre les EEE ;
- Mise en place du protocole de lutte définitive des EEE sur le site ;
- Brûlage des souches ;
- Remise en état du dispositif d'arrosage et arrosage des plants ;
- Ramassage des déchets sur le site ;
- Confortement des berges des évacuations des eaux de ruissellement ;
- Réalisation de sentiers, marches, terrasses pour améliorer l'accès au site et à l'entretien des plants ;

❖ Travaux de plantation :

- Mise en place d'un compost végétal sur l'intégralité du site en vue des plantations ;
- Plantation de 1000 plants ;
- Arrosage et paillage des plants ;

❖ Apprentissage, formations et communication :

- Formation certifiante chaque année sur les techniques d'entretien en espace naturel.
- Formation scientifique de l'écologie des tortues marines à La Réunion et de leurs habitats (dispensée par le CEDTM et Kélonia) ;
- Clôture du précédent projet (MCM03) en présence d'institutionnels et d'élus en insistant sur l'importance de gestionnaires de site.
- Participation au Séminaire « La réhabilitation des plages : une démarche concertée au service du littoral » du 29 février au 4 mars 2022 à l'hôtel Boucan Canot, en présence d'élus et des décideurs + présentation du travail des Emplois-Verts

Conclusion :

L'entretien et la poursuite de cette dynamique (partenariat région/CEDTM/Association Emplois Verts) sont des enjeux majeurs afin que les efforts de réhabilitation des années précédentes portent leurs fruits (selon le CEDTM, 10 ans minimum sont nécessaires pour qu'une végétation restaurée soit autonome). L'enjeu étant que la végétation présente soit favorable à l'accueil de la descendance des femelles à l'âge de la maturité sexuelle, soit 15 à 30 ans plus tard.

Un chantier Emplois verts est indispensable au maintien des fonctionnalités écologiques du littoral réunionnais, mais également de la qualité d'accueil et de l'attrait durables de ces sites de pontes de tortues. L'expérience montre qu'un défaut d'entretien de ces sites entraîne la prolifération d'espèces exotiques envahissantes épineuses, les rend inutilisables par les tortues marines mais aussi infréquentable par le grand public. Il contribuera également à la formation et à la sensibilisation des agents dédiés à cette mission. Ce chantier vise donc un objectif multiple : écologique, social et touristique.

2023, un nouveau partenariat est en cours de construction pour poursuivre ce beau projet de réhabilitation des plages de pontes de tortues, toujours une collaboration Région Réunion / CEDTM / Association Emplois Verts.

Informations complémentaires :

Les deux autres sites de pontes de tortues sont gérés par l'Office National Des Forêts (Etang-Salé) et Tamarun (Trois-Bassins).

Actualité récente : la fidèle tortue verte Emma est revenue pondre sur la plage de Cap Champagne. Au total Emma aura pondu 5 nids entre mi-novembre 2022 et mi-janvier 2023.

Début mars, a eu la dernière émergence (5ème nid).